

Un projet contre la réussite des élèves !

Vous voulez du temps pour travailler avec vos élèves ?



Les horaires baissent !

Vous aimez les réunions ?



Super ! Le conseil pédagogique, le conseil de cycle et le conseil école/collège sont là pour vous dire comment et quoi enseigner

Le collège devrait bénéficier de 4 000 créations de postes au fil des prochaines rentrées, mais pour quoi faire ? Pas pour améliorer les conditions d'enseignement !

Le ministère envisage en effet :

- ▮ **la baisse globale des horaires** des élèves, avec diminution plus ou moins importante des horaires de toutes les disciplines ;
- ▮ **la globalisation pour certaines disciplines**, notamment en langues vivantes, mais aussi les enseignements artistiques, les enseignements scientifiques et la technologie ;
- ▮ **la définition locale d'une partie des horaires** par le choix des enseignements complémentaires « bidisciplinaires », dont le partage entre disciplines se ferait au sein de chaque établissement ;
- ▮ **des horaires élèves et des contenus** qui seraient donc **différents d'un collège à l'autre.**

Le **SNES-FSU dit NON à un tel projet** qui importerait au collège les difficultés constatées avec la réforme du lycée et n'apporterait aucun bénéfice pour les enseignants ni pour les élèves.

Le SNES-FSU appelle tous les collègues à s'opposer à toutes les remises en cause des grilles nationales, à la mise en place de parcours d'éviction pour les élèves et à s'emparer de toutes les consultations sur le socle et les futurs programmes pour une réforme ambitieuse du collège pour tous les élèves.